Compte rendu du Conseil Municipal - Séance du 26 avril 2011.

L'an deux mil onze et le vingt six avril à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de M. MICHEL, Maire.

<u>Etaient présents</u>: MM. MICHEL, CORNU, CHOLLAT, GRIVOLLA, BARBIER, CHANARON, CHARVET, CHAUT-SARRAZIN, DESROCHE, GUILLAUD, MOREL, VIUDEZ, VITETTA.

Excusé: M. ALBERT

Absente: Mme BONNARGENT.

Secrétaire de séance : M. Bertrand CHARVET.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au Conseil Municipal son accord pour ajouter un sujet à l'ordre du jour. Il s'agit d'une demande de participation aux travaux de rénovation du pont de la bourbre, pont commun aux communes de Saint Ondras et Le Passage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour.

Compte rendu de la séance du 29 mars 2011. Approbation à l'unanimité.

N° 2011/013 - Travaux Pont de la Bourbre.

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal la nécessité de réaliser les travaux de réfection du Pont de la Bourbre, situé à la limite des communes de Saint Ondras et de Le Passage. Il indique que le coût des travaux est estimé à 24.240,25 € H.T, (28991,34 € TTC) et sera supporté par moitié par chacune des communes, soit un total de 12.120,13 €H.T. (14495,67 €TTC).

Il précise que la commune de Saint Ondras assure entièrement la gestion de ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE de faire réaliser les travaux de réfection du Pont de la Bourbre, conformément au devis de l'entreprise Guttin-Vesin retenu par la commune de Saint-Ondras.
- ACCEPTE de reverser à la commune de Saint Ondras la somme de 14495,67 €TTC, correspondant à la moitié des dépenses engagées pour la réfection du Pont de la Bourbre.
- DIT que les crédits nécessaire ont été prévus au budget primitif 2011 compte 2151

N° 2011/014 – Travaux stade de football

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la demande faite par l'association sportive de football pour la remise en état du terrain. Un devis a été établi pour effectuer des travaux de regarnissage et de sablage de l'ensemble du terrain, pour un montant de 3231,59 €T.T.C.

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire propose un vote à main levé, qui est accepté à l'unanimité par l'assemblée et dont le résultat est le suivant :

Abstention: 4 Contre: 4 Pour: 5

Compte rendu de la communauté de communes :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur les différents sujets qui ont été traités recemment par la communauté de communes :

Nouveau périmètre de l'intercommunalité :

Les premières tendances relatives au nouveau schéma intercommunal qui sera préconisé par Monsieur le Préfet de l'Isère dans les tous prochains jours ont été présentées. Pour notre secteur le regroupement des communautés de communes suivantes est fortement conseillé: Les Vallons de la Tour, La chaine des Tisserands, La Vallée de l'Hien (moins les communes de Chateauvillain et Succieu), La Vallée de la Bourbre, les Vallons du Guiers, plus la commune de Saint Ondras. Dès la parution officielle des

propositions de Monsieur le Préfet, un avis devra être donné par chaque commune et chaque intercommunalité dans un délai de trois mois.

Budget de la Communauté de communes Les Vallons de la Tour pour 2011.

- Vote du budget primitif

- Vote des taux d'imposition pour 2011

Taxe d'habitation : 8.59% Taxe Foncière Bâti : 1.97% Taxe Foncière non Bâti :7.42%

CFE: 25.68%

Taux Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères : celui-ci passe de 9.64% à 8.50%.

Analyse financière

La communauté de commune a commandé une analyse financière de chaque commune, par un cabinet spécialisé, avec deux aspects :

Une étude rétrospective : Diagnostic et analyse des bugets de la commune de 2007 à 2010.

Une étude perspective : Prévision budgétaire sur les années à venir en fonction des investissements nouveaux que la commune souhaite réaliser.

Le résultat de ces études sera présenté à Monsieur le Maire et ses adjoints le jeudi 19 mai et le jeudi 9 juin.

Ce travail réalisé pour chaque commune et pour la Communauté de Communes permettra d'établir une charte financières et fiscales entre la Communuté de Communes Les Vallons de la Tour et les communes membres.

Site Internet

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a son site. Dans un premier temps il ne s'agit que d'une page fixe comportant les informations principales de la commune et un accès pour dépôt de message à la mairie. La construction définitive du site sera effective dans les semaines à venir.

Compte rendu divers syndicats.

Aucune réunion n'ayant eu lieu il n'y a pas eu de compte rendu de fait.

Compte rendu urbanisme.

La commission a étudié les dossiers suivants et émis des avis favorables :

- Déclaration préalable déposée par M. BELLAT pour la pose d'un portail.
- Permis de construire déposé par la SCI Les Villettes pour l'agrandissement de la maison d'habitation.
- DPU pour la propriété de M. BERGER Marc. La commune ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption.

PLU: Le Cabinet URBA 2P a étudié le zonage proposé par la commission. Les zones constructibles demeurent trop importantes par rapport au presciption du SCOT. La commission doit étudier à nouveau le zonage afin que les capacités à construire soit adaptées au SCOT. L'inventaire du bâti à préserver à été réalisé. Il apparaît que quelques maisons ont un caractère architectural à conserver. La commission a également travaillé sur le règlement des différentes zones.

Cérémonie du 8 mai.

Le rassemblement devant le monument aux morts est fixé à 11 heures 30.

Ouestions diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur la suite donnée par le Tribunal Correctionnel suite aux dégradations faites sur le bâtiment vestiaire.
- Proposition de M. Jean Gautier qui donnerait à la commune des tuiles canals. Ces tuiles pouvant servir pour le toit de la salle des fêtes le conseil municipal émet un avis favorable pour récupérer ces tuiles.
- Journées de travail bénévoles au stade et au grenier de la mairie.

Le samedi 14 mai il est prévu des travaux de peinture au stade (main courante) ainsi que les murs des vestiaires.

L'association sportive Football a convoqué plusieurs de ses membres pour participer à ces travaux. Plusieurs membres du conseil municipal seront présents également. Un casse-croute sera offert par la commune à tout les participants en remerciements.

Le samedi 28 mai plusieurs conseillers municipaux participeront à la pose de laine de verre dans le grenier du bâtiment de la Mairie ainsi qu'au nettoyage des abords du local technique communal.

- Fleurissement :

La commission propose que l'ensemble de la végétation présente dans le massif du monument au morts soit enlevée ainsi que de la terre végétale sur une profondeur de 50 cm environ, afin de pouvoir refaire complètement le massif avec une terre de meilleure qualité. Ce travail sera confié à l'agent technique.

- Pressoir:

Suite au don par un particulier d'un pressoir, celui-ci sera implanté sur la propriété communale, bordant la voie de sortie de la place du village.

- Tondeuse:

Plusieurs devis ont été demandés afin de changer la tondeuse actuelle pour une tondeuse mieux adaptée au travail de l'agent technique. Compte tenu des coûts, le Conseil Municipal décide de ne pas prendre une décision pour le moment.

- Infos municipales

La réunion de préparation de l'Infos Municipales de Juin est fixée le mardi 31 mai à 18 heures.

- Prochaines réunions :

Réunion de travail commission PLU : le 17 mai 2011 à 19 h 30 Réunion Commission information : le 31 mai 2011 à 18 heures Réunion du conseil municipal : le 31 mai 2011 à 20 heures

Emargements du compte rendu du Conseil Municipal – Séance du 26 avril 2011

Noms Prénoms des membres du Conseil Municipal	Emargement
M. MICHEL Laurent	
Mme CORNU Marie-Thérèse	
M. GRIVOLLA Gabriel	
M. CHOLLAT Gérard	
M. ALBERT Claude	Excusé
M. BARBIER Joseph	
Mme BONNARGENT Anouk	Absente
M. CHANARON Christian	
M. CHARVET Bertrand	
Mme CHAUT-SARRAZIN Agnès	
M. DESROCHE Henri	
Mme GUILLAUD Myriam	
M. MOREL Serge	
Mme VITETTA Christiane	
M. VIUDEZ Gérard	